



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 17 juillet 2015

*Ségolène Royal met en place avec les industriels
des actions pour renforcer la sécurité des sites Seveso
contre le risque de malveillance*

Ségolène Royal a organisé une table ronde vendredi 17 juillet afin de renforcer la sécurité des sites SEVESO contre les actes de malveillance. Cette table ronde a réuni :

- les hauts fonctionnaires de défense des ministères de l'Écologie, de l'Économie et de l'Intérieur,
- le directeur de la protection et de la sécurité de l'État du secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, le directeur de la protection des infrastructures de défense,
- la directrice générale de la prévention des risques, le directeur général de l'énergie et du climat,
- trente représentants des exploitants des sites relevant de la directive Seveso, dont le président de l'union des industries chimiques et le directeur de l'union française des industries pétrolières.

Les sites SEVESO font l'objet de **prescriptions techniques extrêmement rigoureuses** pour empêcher autant que possible les accidents et en limiter les impacts. Certains sites SEVESO sont en outre classés « point d'importance vitale » au titre du code de la défense et font ainsi l'objet d'un plan particulier de protection établis par les exploitants sous le contrôle des préfets.

La table ronde a permis d'aborder les sujets suivants et de décider d'actions immédiates :

- **les conditions d'accès aux sites sensibles :**
 - les différents types de contrôle d'entrée : physiques en présence de gardien, par badgeage en l'absence de gardien,
 - les conditions de la délivrance ou du retrait des autorisations d'accès délivrées aux prestataires et sous-traitants, l'intérêt et l'opportunité d'un criblage en amont par les pouvoirs publics.

L'Union des Industries Chimiques a rappelé son engagement à renforcer les mesures de protection contre les actes de malveillance dans le cadre d'une démarche volontaire.

- **Les conditions de surveillance des sites et installations sensibles :**
 - la détection et le suivi de la progression d'une intrusion sur site ;
 - la liaison avec les forces de l'ordre,
 - la politique de gestion de la sûreté (régie, sous-traitance),
 - les relations avec les pouvoirs publics en situation d'urgence (gestion des numéros d'astreinte).

- **Les modalités de surveillance de ces sites** (gardiennage, détection anti-intrusion, liaison avec les forces de l'ordre) : **afin d'améliorer le dispositif existant, un audit sera réalisé par des experts de l'administration sur des sites volontaires** afin d'en tirer un retour d'expérience collectif.

Les décisions suivantes ont été prises :

- 1 – Le questionnaire du guide de l'INERIS d'analyse de la vulnérabilité des sites industriels chimiques face aux menaces de malveillance et de terrorisme sera rendu avant fin septembre 2015 dans les installations relevant de la directive SEVESO.**

- 2 - Des inspections seront réalisées d'ici fin 2015 sur l'ensemble des sites SEVESO pour examiner les mesures mises en place par les exploitants.**

- 3 - Des exercices par zone de défense seront également réalisés d'ici la fin de l'année 2015.**

- 4 - En parallèle, le gouvernement définira les renforcements nécessaires du cadre réglementaire applicable** à la protection contre les intrusions sur ces sites au vu des conclusions de l'enquête en cours sur l'incendie d'origine criminelle survenu le 14 juillet dernier sur un site pétrochimique, et du résultat des campagnes de contrôle.

- 5 - Protection des données sensibles :** la loi impose que les riverains et travailleurs soient correctement informés des risques. À ce titre elle permet la diffusion des documents établis pour assurer la maîtrise de ces risques et notamment les études de dangers, mais précise que les données susceptibles de favoriser la malveillance restent secrètes. **Une inspection générale sera diligentée afin de définir concrètement les bonnes pratiques permettant de concilier au mieux ces exigences de transparence et la nécessaire protection contre la malveillance.**

- 6 - Enfin, l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques (PPRT) sur tous les sites Seveso « seuil haut » sera accélérée, grâce à la mobilisation de crédits budgétaires à hauteur de 95 ME en 2016 et la publication d'une ordonnance simplifiant leur application à l'automne 2015. 85% des plans sont d'ores et déjà approuvés, Ségolène Royal demande aux préfets de porter le taux d'élaboration à 100 % au plus vite.**

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

Table ronde « sûreté des sites Seveso », présidée par Ségolène Royal

Introduction par la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Interventions de trois représentants des industriels en présence de la ministre :

- M. Philippe Goebel, président de l'Union des Industries Chimiques
- M. Martin Jahan de Lestang, directeur général d'Elengy (groupe GDF-Engie)
- M. Jean-Yves Touboulic, directeur technique de l'Union des Industries Pétrolières.

Intervention de M. Evence Richard, préfet, directeur au SGDSN (Secrétariat Général de la Défense et la Sécurité Nationale).

Première partie : Conditions d'accès aux sites sensibles, modalités de surveillance

Thèmes :

1. Les conditions d'accès aux sites et installations sensibles :

- différents types de contrôle d'entrée : physiques en présence de gardien, par badgeage en l'absence de gardien,
- autorisations d'accès délivrées aux prestataires et sous-traitants et les conditions de leur délivrance ou retrait, l'intérêt et l'opportunité d'un criblage en amont par les pouvoirs publics,
- retards à l'intrusion (clôture, etc...) ;

2. Les conditions de surveillance des sites et installations sensibles :

- mise en place d'une détection anti-intrusion,
- mode d'alerte en cas de détection : télésurveillance, gardiennage,
- suivi de la progression des intrus sur site,
- liaison avec les forces de l'ordre,
- politique de gestion de la sûreté (régie, sous-traitance),
- relations avec les pouvoirs publics en situation d'urgence (gestion des numéros d'astreinte).

Déroulement :

- Introduction : HFD du MEDDE, SGDSN et DGPR (rappel des dispositions réglementaires ICPE)
- Tour de table des participants et industriels

Deuxième partie : **Protection des données sensibles**

La mise à disposition du public d'informations potentiellement sensibles :

- Introduction DGPR sur les textes applicables
- Tour de table des participants et industriels

Les dispositions prises en matière de cyber-sécurité (protection des réseaux informatiques et des systèmes de contrôle-commande des installations industrielles) (séquence informative pouvant sauter en cas de dépassement d'horaires...) :

- Présentation de l'ANSSI
- Questions / réponses

Participants

Administration :

- Francis Rol-Tanguy, SG et HFDS du MEDDE
- Laurent Michel, DGEC
- Christophe Quintin, HFDS adjoint du MEDDE
- Patricia Blanc, DGPR
- Jérôme Goellner, DGPR
- Christian Choquet, préfet et HFD adjoint du ministère de l'Intérieur
- HFDS adjoint Bercy
- Richard Evence, préfet, directeur de la protection et sécurité de l'État au SGDSN
- Représentant direction de la protection des installations, moyens et activités de la Défense

Industriels :

- Philippe Goebel, président de l'UIC
- Jean Pelin, DG de l'UIC
- Philippe Prudhon, directeur technique de l'UIC
- Gaëlle Dussin, UIC
- Daniel Vanneau, Bayer
- Girard Roeland, Bayer
- Patrick Cleret, Solvay
- Philippe Masse, Prodarom
- Gilles Poidevin, UNIFA
- Frédéric Chalmin, PDG de KEM ONE
- Jean-François Dartigue Peyrou, SFEPA
- Catherine Lequime, SICOS
- Marie-Hélène Renaudin, Air Liquide
- Patricia Elsen, AFISE
- Valérie Lucas, AFISE
- Thierry Ziegler, Arkema
- Frédéric Fructus, Plateforme de Roussillon
- Estelle Mietton, Lanxess
- Guy Migault, Solvay et président du comité sécurité industriel UIC
- Annie-Claire Constans, Sanofi
- Jean-Yves Touboulic, directeur technique, environnement, raffinage et sécurité UFIP
- Jean Danguy des Déserts, coordonnateur sécurité-risques de l'UFIP
- Jacques Willocquet, Pétroinéos
- Thierry Bourgeois, TOTAL
- Hubert De Bremond d'Ars, TOTAL
- Véronique Le Bourvellec, BP France
- Martin Jahan de Lestang, DG d'Elengy
- Patrick Assailly, chef de la Mission Sécurité Confidentialité de RTE
- Jean-Marc Brun (EDF – barrages).



Note aux rédactions

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 17 juillet 2015

Réunion de travail « sûreté des sites Seveso »

Ségolène Royal,

ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,

organise la réunion de travail « sûreté des sites Seveso »,

vendredi 17 juillet 2015

de 15h à 16h

au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

244 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris

Tour image au commencement de la réunion de travail

Point presse à 16h

Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 78 31

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !

www.developpement-durable.gouv.fr

[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)